



PROCÈS-VERBAL de la deuxième réunion 2023-2024 des membres du comité EHDA, tenue le mercredi 17 janvier 2024 en visioconférence.

Sont présents :	Sara Imbeau	Représentante directions d'écoles
	Judith Morris	Représentante personnel de soutien
	Christelle Martel-Taillon	Représentante personnel professionnel
	Nancy Bilodeau	Représentante du Centre de services scolaire
	Sylvie Gilbert	Secrétaire du comité
	Audrey Savard	Parent membre
	Francisca St-Hilaire	Parent membre
	Tanya Caouette	Parent membre
	Isabelle Caouette	Parent membre
	Isabelle Bernier	Parent membre
	Jannick Bouchard	Parent membre
	Karolane Quirion	Parent substitut
Sont absents :	Denis Houle	Coordonnateur équipe intervention jeunesse CIUSSS
	Sacha Allard	Coordonnateur clinique DI/DP/TSA CIUSSS
	Laury Goderre	Parent membre
	Cynthia Boulianne	Parent membre
	Marie-Ève Lajoie	Parent membre

1. ACCUEIL ET BIENVENUE

Mme Tanya Caouette, notre nouvelle présidente du comité souhaite la bienvenue aux membres à notre deuxième rencontre 2023-2024.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Tanya Caouette fait la lecture de l'ordre du jour.

Deux (2) points sont ajoutés au varia :

- Plateforme « Aider son enfant »
- Solde de notre budget non utilisé

Il est proposé par Mme Sara Imbeau et secondé à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

3. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 29 NOVEMBRE 2023

Mme Tanya Caouette fait un bref retour sur les principaux points discutés lors de la rencontre du 29 novembre dernier.

En suivi au point 9b, Mme Tanya Caouette nous informe qu'elle a été recrutée par M. Jimmy Meunier en tant que représentante de notre comité EHDAA sur le comité de parents et celle-ci a accepté avec l'accord de tous nos membres présents. Dans l'éventualité où il lui serait impossible d'assister à l'une ou l'autre de ces rencontres, nous verrons à nommer un substitut pour la remplacer.

Il est proposé par Mme Isabelle Caouette et secondé à l'unanimité que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

4. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE (petite modification)

Nous informons les membres qu'une petite modification a été apportée au niveau du quorum exceptionnellement cette année suite aux difficultés rencontrées lors du recrutement des parents. Une résolution a été adoptée à cet effet au comité de parents pour l'année 2023-2024. Une version à jour du document a été transmise aux membres au préalable.

5. PLAN D'INTERVENTION

À l'aide d'une présentation intitulée « *Démarche d'aide à l'élève* », Mme Nancy Bilodeau nous explique le fonctionnement du plan d'intervention. Le document a été transmis aux membres au préalable.

Cette même démarche, un peu plus élaborée, a été présentée l'an passé à toutes les directions primaires et secondaires ainsi qu'aux professionnels afin d'avoir la même compréhension du plan d'intervention. De plus, les nouveaux enseignants sont accompagnés par les conseillers pédagogiques à cet effet.

Les questions des membres sont répondues tout au long de la présentation.

Mme Bilodeau mentionne qu'à compter de l'an prochain, lors des rencontres de PI et de PSII de début d'année, nous en profiterons pour faire connaître davantage notre comité EHDAA afin de faciliter le recrutement des parents pour notre comité.

6. ORGANISATION DES SERVICES ÉDUCATIFS AUX EHDAA

a) Codes de difficulté

Le document « *L'organisation des services éducatifs aux élèves à risque et aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA)* » a été transmis aux membres au préalable.

Mme Bilodeau passe en revue les différents codes de difficulté à l'aide d'exemples afin de faciliter la compréhension de ceux-ci qui sont en lien direct avec le processus de validation.

b) Processus de validation

Mme Bilodeau mentionne que depuis 3 ans, le processus de validation est en révision.

Antérieurement, le Ministère nous demandait de leur faire parvenir un échantillonnage au hasard d'une vingtaine de dossiers de validation pour un contrôle de qualité. Toutefois, depuis 3 ans, ils ont assoupli leur processus et nous n'avons plus l'obligation de faire approuver notre travail. Il n'en demeure pas moins que la rigueur est de mise dans notre démarche de validation.

Le processus de validation se fait maintenant tout au long de l'année. Un financement nous est octroyé en lien avec chacun de ces codes afin d'offrir les services appropriés aux élèves en difficulté.

Les 3 critères de base obligatoires établis par le MEQ pour la validation sont les suivants :

- évaluations, diagnostics ou conclusions professionnelles
- incapacités et limitations importantes sur le plan scolaire
- mesures d'appui mises en place

Quelques exemples de situation d'élèves sont donnés pour aider à la compréhension.

7. ALLOCATIONS 2023-2024

Ce point a été reporté à notre prochaine rencontre puisque les données provenant du service des ressources financières ne sont pas disponibles pour le moment.

8. OFFRE DE FINANCEMENT DE PROJETS 2023-2024 (LANCEMENT)

L'offre de financement de projets EHDAA 2023-2024 a été acheminée aux écoles par courriel le 8 janvier dernier. Tel qu'entendu à notre première rencontre lors de la révision de nos règles de régie interne, le montant global a été haussé à 2 000 \$ au lieu de 1 000 \$. La date d'échéance pour présenter leurs projets est fixée au vendredi le 1^{er} mars 2024. Nous ferons donc un retour sur ce point à notre rencontre du 13 mars prochain.

Mme Bilodeau donne quelques exemples de projets réalisés dans les années antérieures à l'aide de notre financement.

9. PLAN D'ACTION DU COMITÉ

Nous présentons l'ancien plan d'action établi sur 2 ans, soit pour 2021-2022 et 2022-2023. Les membres en prendront davantage connaissance et nous y reviendrons à notre prochaine rencontre afin de l'ajuster pour les 2 prochaines années, soit 2023-2024 et 2024-2025.

10. BUDGET

Budget annuel du comité : 3 500.00 \$

Budget réservé projets EHDAA : 2 000.00 \$

Budget dépensé à ce jour : 52.36 \$

SOLDE DU BUDGET: 1 447.64 \$

11. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE 2022-2023

Mme Tanya Caouette nous fait la lecture du rapport de la présidente pour l'année 2022-2023 réalisé par Mme Mireille Tremblay. Cette année, Mme Caouette prendra le relais en tant que présidente et s'assurera de nous acheminer les informations pertinentes au comité.

12. COMITÉ DE PARENTS

Tel que mentionné au point 3, Mme Tanya Caouette agira à titre de représentante de notre comité EHDA sur le comité de parents. Ainsi, à chacune de nos rencontres, elle nous fera part des points importants discutés lors des rencontres du comité de parents et inversement.

13. COMITÉ MSSS-MEQ LOCAL

La première rencontre 2023-2024 du comité MSSS-MEQ local est prévue le 8 février prochain. Mme Bilodeau nous reviendra sur les points traités lors de notre prochaine rencontre.

14. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

15. VARIA

– Autorisation de transmission de renseignements

Ce point a été ajouté au varia puisqu'il manque les formulaires d'autorisation de 6 parents. Mme Sylvie Gilbert s'occupera de les relancer par courriel.

– Plateforme « Aide son enfant »

Tel que proposé par M. Jimmy Meunier, président du comité de parents, Mme Tanya Caouette réitère l'importance de publiciser davantage cette plateforme offrant plusieurs outils intéressants pour les parents ayant des enfants à besoins particuliers.

– Solde du budget non utilisé

Tel que proposé par M. Meunier également, nous regarderons la possibilité de reporter, notre budget non utilisé pour les années subséquentes, jusqu'à un maximum de 5000 \$.

Mme Caouette et Mme Bilodeau prendront les informations nécessaires et nous y reviendrons à notre prochaine rencontre.

16. LEVÉE DE LA RÉUNION

Mme Sara Imbeau propose la levée de la réunion à 20 h 45. La prochaine rencontre se tiendra le mercredi 13 mars 2024.

NANCY BILODEAU

Représentante du Centre de services scolaire